

**Information aux médias**

Zurich, le 29 juin 2007

**La CI du commerce de détail suisse est favorable aux importations parallèles et lutte contre la cherté de la vie en Suisse**

**La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) combat les entraves aux importations et, par conséquent, défend aussi le principe des importations parallèles des produits protégés par des brevets. Elle partage le point de vue du Conseil fédéral, mais attend qu'il exploite ce potentiel de baisse de prix au travers d'un changement de système également.**

Dans le cadre de la procédure de consultation relative au «Rapport explicatif du Conseil fédéral concernant le choix du régime de l'épuisement en droit des brevets», la CI CDS a exprimé son point de vue en la matière. Dans sa prise de position, elle rejette la solution privilégiée par le gouvernement qui revient à entériner dans la loi l'actuelle interdiction de fait d'importer parallèlement des produits protégés par un brevet et plaide au contraire en faveur d'un changement rapide de système pour ce qui a trait à l'épuisement des droits. Ce n'est qu'ainsi qu'on parviendra à combattre efficacement les prix élevés en Suisse. La CI CDS estime qu'un changement de système recèle un potentiel de diminution des prix de 1,1 à 1,4 milliard de francs. Les consommatrices et consommateurs ne seront pas les seuls à en tirer un profit direct. La place économique suisse en général en sera également bénéficiaire, dans la mesure où les coûts de production diminueront eux aussi dans notre pays. On ne voit pas pourquoi, pour un même produit importé, il faut payer en Suisse un prix considérablement plus élevé qu'en Allemagne.

**L'îlot de cherté suisse influence le jeu de la concurrence**

La CI CDS juge la situation juridique actuelle insatisfaisante au sens où elle contribue à faire de la Suisse un marché fermé où le pouvoir d'achat est amoindri. De plus, sur le plan de la politique commerciale et de la concurrence, elle engendre des inconvénients majeurs et affaiblit globalement la compétitivité de la place économique helvétique. Sont touchées avant tout les petites et moyennes entreprises suisses ainsi que des branches importantes du marché intérieur, tels le commerce de détail, la restauration et l'hôtellerie. Les consommatrices et consommateurs, pour lesquels les prix comptent toujours davantage, sont de plus en plus nombreux à faire leurs achats de l'autre côté de la frontière en raison du coût de la vie trop élevé en Suisse. Le Conseil fédéral lui-même a relevé cet état de choses dans son rapport et a reconnu l'existence d'un potentiel considérable de baisse des prix dans certains secteurs de l'économie en cas d'abandon du régime actuel au profit de celui de l'épuisement international.

### **Politique agricole 2011, un bon exemple**

De l'avis de la CI CDS, les incidences négatives de l'épuisement national tombent dès lors sous le sens. Aussi est-elle convaincue que les mesures ponctuelles envisagées par le Conseil fédéral (réglementations réprimant les abus dans le cadre du droit des brevets et du droit des cartels) ne permettront pas d'obtenir l'effet souhaité. Au contraire, le maintien du système de l'épuisement national est en contradiction complète avec les autres efforts du gouvernement et du Parlement visant à stimuler la concurrence et à mettre fin aux prix exorbitants sur le marché intérieur. Un passage au régime de l'épuisement international s'est déjà révélé convaincant dans le contexte de Politique agricole 2011, tant sous l'angle du commerce que de la concurrence. C'est un exemple dont il convient de s'inspirer.

### **A propos de l'organisation CI CDS**

La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) rassemble les six entreprises suisses Migros, Coop, Denner, Manor, Charles Vögele et Valora. Leur objectif commun est de mettre en évidence l'importance économique de la distribution, une branche dynamique à l'esprit novateur qui contribue à la qualité de la vie et joue un rôle central en tant que pourvoyeur d'emplois. Le commerce de détail occupe en effet 348'000 personnes, soit un poste de travail sur cinq en Suisse. Il participe à hauteur de 16% au PIB.

La réponse à la procédure de consultation est disponible sous [www.igdhs.ch](http://www.igdhs.ch).

### **Contact:**

Service d'information de la CI CDS, c/o cR Kommunikation, tél. 031 313 33 38,  
[igdhs@crkom.ch](mailto:igdhs@crkom.ch)